

RÉSUMÉS — ABSTRACTS

— *Pierre LE COZ*

DIGNITÉ ET LIBERTÉ : VERS UNE CONTRADICTION INSOLUBLE ?

La dignité est un trait distinctif que notre culture a choisi de rattacher à la personne. Valeur inconditionnelle, la dignité est l'apanage de l'homme. Il va de soi pour nous aujourd'hui que quels que soient son statut mondain, son âge, son sexe, la couleur de sa peau, son état de santé, etc., un homme possède une dignité. Pourtant, au regard de l'histoire, rien ne paraît moins spontané que d'attribuer à tous les hommes une égale dignité. L'idée d'une dignité ontologique, d'une dignité enracinée au plus profond de l'être humain, est le fruit d'une longue et laborieuse histoire qui porte la marque de la culture judéo-chrétienne, de la philosophie des Lumières, et des dispositions juridiques internationales consécutives aux atrocités commises lors de la seconde guerre mondiale.

Cependant l'inflation sémantique du concept, désormais omniprésent dans les textes de droit, les débats de société ou les recommandations éthiques, menace de le faire sombrer dans l'insignifiance. Au lieu de féconder l'argumentation, il devient un prétexte pour se dispenser d'avoir à argumenter. Concept au contenu imprécis, la dignité est devenue au fil du temps une sorte de mot magique qui permet, au nom de l'éthique, de défendre une prise de position et son contraire. L'argument de la dignité permet ainsi de justifier la dépénalisation de l'euthanasie (on attenterait à la dignité d'un être en lui refusant le droit d'en finir avec une vie qui n'est plus que souffrance) et sa condamnation (on ferait injure à la dignité de l'homme en apportant pour seule réponse à sa demande de soutien moral l'administration d'un produit létal). Confondue avec l'exercice de la liberté ou la qualité de la vie, la dignité tend fâcheusement à cesser de définir une valeur inconditionnelle ; elle devient une propriété malléable, fluctuante, parfois même considérée comme relative aux conditions de vie ou à l'état de dégradation physique et mentale.

Mots-clés : Liberté, Dignité, Kantisme, Euthanasie, Soins de fin de vie, Valeur de la vie, Qualité de vie.

DIGNITY AND FREEDOM: TOWARDS AN INSOLUBLE CONTRADICTION?

Dignity is a distinctive trait that our culture has chosen to attach to the individual. Dignity is an unconditional value and the prerogative of man. It goes without saying for us today that whatever his worldly status, his age, his sex, the colour of his skin, his state of health, etc, a man possesses dignity. However, from the point of view of history, nothing seems less spontaneous than to attribute to all men equal dignity. The idea of an ontological dignity, a dignity rooted in the depths of the human being, is the fruit of a long, laborious history which bears the mark of Judeo-Christian culture, of the philosophy of the age of Enlightenment, and of the international legal clauses that followed the atrocities committed during the second world war.

Yet the semantic inflation of the concept, henceforth omnipresent in texts of law, society debates or ethical recommendations, threatens to make it sink into insignificance. Instead of enriching the argument, it becomes a pretext for not having to argue. A concept with an imprecise content, dignity has become through time a sort of magic word which, in the name of ethics, makes it possible to defend any position and the contrary. Thus the dignity argument makes it possible to justify the depenalising of euthanasia (it would be an attempt on the dignity of a being if he was refused the right to put an end to a life which is nothing but suffering) and its condemning (it would be an insult to a man's dignity if the only answer to his appeal for moral support was the administration of a lethal substance). Confused with the exercising of freedom or the quality of life, dignity has a regrettable tendency to cease to define an unconditional value; it has become a malleable, fluctuating property, sometimes even considered as related to living conditions or the state of physical and mental breakdown.

Key-words: Freedom, Dignity, Kantism, Euthanasia, Terminal care, Value of life, Quality of life.

— *Luka TOMAŠEVIĆ*

DIGNITÉ HUMAINE : UNE APPROCHE PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

Nous utilisons tous fréquemment et allègrement le terme « dignité humaine ». Ce terme existe aussi dans la législation, dans les déclarations et les constitutions de certains pays, à commencer par l'UNESCO, l'OMS, le Conseil de l'Europe. Ils ont tous la même inspiration d'atteindre le même objectif : la protection de la dignité humaine. La dignité humaine semble être un principe relatif à la protection de la vie elle-même, à la protection de la santé ; elle est également reliée à la recherche. Mais, aujourd'hui il est nettement plus difficile de déterminer la signification de ce terme et les fondements sur lesquels il est basé.

La dignité humaine est-elle quelque chose d'objectif ou est-elle fondée sur des valeurs culturelles qui varient au cours de l'histoire ?

La première découverte de la dignité humaine se trouve-t-elle dans son auto-détermination contre le pouvoir de la communauté, c'est-à-dire l'état ? Que disent la philosophie et la théologie chrétienne sur la dignité et quelles sont les implications bioéthiques de notre époque ?

L'auteur nous présente d'abord le développement du sens du terme « dignité humaine », en partant de la période pré-chrétienne, en passant par la perception chrétienne de la personne et de sa dignité, la notion philosophique et les fondements de la dignité humaine, pour ensuite donner l'idée de la dignité selon les normes bioéthiques.

Mots-clés : Dignité, Interprétation biblique, Christianisme, Kantisme, Fondement philosophique, Contrôle social de la science, Génie génétique.

HUMAN DIGNITY: A PHILOSOPHICAL AND THEOLOGICAL APPROACH

We all use the term “human dignity” both often and gladly. This term exists also in legislation, such as declarations and constitutions of some countries, beginning from UNESCO, WHO, Council of Europe, and they all have the same inspiration to achieve the same goal: protection of human dignity. Human dignity seems as a principle connected with the protection of life itself, protection of health, and is also connected with research. But, today it is far more difficult to determine the meaning of this term and on what grounds it is based. Is human dignity something objective or is it grounded on cultural values that vary throughout history?

Is the primary finding of human dignity in its self-determination against the power of the community, i.e. state? What do philosophy, and Christian theology have to say on dignity and what are the bioethical implications of our time?

The author first introduces us to the development of the meaning of the term “human dignity”, starting from the pre-Christian time, through the Christian perception of person and one's dignity, philosophical notion and grounds of human dignity, to then give the idea of dignity according to bioethical standards.

Key-words: Dignity, Interpretation of the Bible, Christian ethics, Kantism, Philosophical foundations, Social control over science, Genetic engineering.

— *Johannes FISCHER*

RECONNAISSANCE SOCIALE DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Cet article cherche à démontrer que la notion de dignité humaine est liée à un statut social dont la reconnaissance est due par la société. Par conséquent, ceux

qui violent la dignité humaine violent une réalité sociale. Cela signifie que la dignité n'a pas besoin d'un fondement philosophique ou théologique. Au contraire, elle peut mieux être comprise en étudiant la structure du monde social.

Mots-clés : Dignité, Interaction sociale, Représentation sociale.

THE SOCIAL RECOGNITION OF HUMAN DIGNITY

This paper argues that the notion of human dignity has to do with a social status, whose recognition and respect are owed by society. Therefore, those who violate human dignity violate a social reality. This means that human dignity does not need any philosophical or theological foundation. Instead, it can be understandably demonstrated by exploring the structure of the social world.

Key-words: Dignity, Social interaction, Social representation.

— *Marie-Jo THIEL*

DIGNITÉ HUMAINE : VALEUR INTRINSÈQUE OU VALEUR RELATIVE ?

La dignité humaine est-elle une valeur intrinsèque ou est-elle une valeur relative, dépendant de la perception, voire de l'évaluation de la qualité de vie ? L'histoire lui a conféré certains accents, mais c'est l'avènement des Droits de l'homme et la Shoah qui vont lui donner une impulsion décisive, en particulier dans le domaine bioéthique. Mais si la médecine moderne la considère comme décisive, elle estime ne pouvoir s'y appuyer qu'en l'évaluant et en la mesurant. La qualité de vie devient ainsi la jauge de la dignité et partant du caractère viable ou non d'une existence, éventuellement suivi d'un « laisser-mourir » ou d'une « autorisation » d'arrêt de vie... L'article estime que ce concept de qualité de vie a de l'intérêt dans la pratique médicale, mais à condition de ne pas être ce par quoi l'on mesure la dignité, mais ce qui est impéré par une dignité posée comme nécessairement intrinsèque. Si la qualité de vie évalue la dignité, l'humanité se répartit en vies dignes ou non, et devient une jungle. Poser la qualité de vie comme exigence de la dignité intrinsèque ne règle pas automatiquement tous les problèmes et n'élimine pas un ressenti d'indignité. Mais cela garde au discernement sa valeur « humaine » : l'égal respect pour tout être humain.

Mots-clés : Dignité, Qualité de vie, Aspect historique, Fondement philosophique, Christianisme, Droits fondamentaux de la personne, Valeur de la vie.

HUMAN DIGNITY: INTRINSIC OR RELATIVE VALUE?

Is human dignity an intrinsic value? Or is it a relative value, depending on the perception or assessment of quality of life? History had delineated some of its key features, but the advent of human rights and the Holocaust put special emphasis on this notion, particularly in the field of bioethics. But if modern

medicine regards human dignity as crucial, it tends to support this notion while assessing and measuring it. The quality of life becomes the gauge for measuring human dignity, starting from a distinction between a viable and a non-viable existence, which may eventually lead to assisted death, or to letting die. This article argues that the concept of quality of life is of great relevant for medical practice, but on the condition of not being used as a standard to measure the dignity of the individual. Rather, the quality of life should be regarded as an imperative posed by human dignity, which is necessarily intrinsic. If the quality of life measures dignity, humankind is divided into two categories: lives worthy of living, and lives unworthy of living, and society becomes a jungle. Raising the quality of life as a requirement of the inherent human dignity does not solve automatically all problems and does not eliminate a feeling of unworthiness. But it ensures its 'human' value: the equal respect for every human being.

Key-words: Dignity, Quality of life, Historical aspects, Philosophical foundations, Christianity, Fundamental rights of the persons, Value of life.

— Nikolaus KNOEPFFLER, Martin O'MALLEY

DIGNITÉ HUMAINE : PRINCIPE RÉGULATEUR ET VALEUR ABSOLUE

Cet article cherche à démontrer que de la même manière que la légitimité du droit demande le respect des droits de l'homme, la légitimité du discours moral dépend de la reconnaissance de la dignité humaine en tant que principe à valeur absolu. Bien que cette reconnaissance n'apporte pas de solutions faciles aux enjeux bioéthiques, elle joue un rôle régulateur majeur en fournissant un cadre pour résoudre des conflits dans ce domaine. Cet article conclue avec des exemples tirés des dilemmes bioéthiques relatifs aux questions de début et fin de vie.

Mots-clés : Dignité, Droits fondamentaux de la personne, Marxisme, Utilitarisme, Nazisme, Kantisme, Valeur de la vie, Début de la vie, Soins de fin de vie, Déclaration universelle des droits de l'Homme.

HUMAN DIGNITY: REGULATIVE PRINCIPLE AND ABSOLUTE VALUE

This paper seeks to demonstrate that just as the law's legitimacy requires fundamental principles of human rights, the legitimacy of moral discourse and decisions depends upon the recognition of human dignity as a principle with absolute value. Though this recognition provides no easy solutions, it plays an essential regulative role that provides a framework for resolving cases of conflict. The paper concludes with some examples regarding bioethical issues at the beginning and end of life.

Key-words: Dignity, Fundamental rights of the persons, Marxism, Utilitarianism, National socialism, Kantism, Value of life, Beginning of life, Terminal care, Universal Declaration of Human Rights.

— *Bertrand MATHIEU*

LA DIGNITÉ, PRINCIPE FONDATEUR DU DROIT

Le principe de dignité a fait une apparition remarquée dans le champ juridique à l'occasion de l'adoption des premiers textes relatifs à la bioéthique. Il y a en effet une corrélation évidente entre la nécessité d'encadrer certaines pratiques et le principe de dignité humaine. Cette reconnaissance, qui se manifeste tant dans le droit international et européen que dans les droits nationaux, est marquée par certaines ambiguïtés quant à sa signification et à sa portée. C'est alors à l'exercice d'une analyse juridique que ce principe doit être soumis. Il présente, de ce point de vue, trois caractéristiques principales, c'est un principe matriciel, indérogeable et il constitue un droit objectif. Aujourd'hui, au-delà de sa reconnaissance formelle, l'effectivité du principe de dignité est affaiblie par une tendance à faire prévaloir l'exigence de liberté, en tant que droit subjectif. Au-delà du débat idéologique sur cette question, c'est la protection de l'individu qui est en jeu.

Mots-clés : Dignité, Droit international, Droits fondamentaux de la personne, Liberté, Utilitarisme, Kantisme, Union européenne, Unesco, Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, Cour de justice des communautés européennes.

DIGNITY, FOUNDING PRINCIPLE OF LAW

The principle of dignity made a noted appearance in the legal field on the occasion of the adoption of the first texts concerning bioethics. There is in fact an obvious correlation between the need to provide a framework for certain practices and the principle of human dignity. This recognition, which can be seen in international and European law as much as in national law, is marked by certain ambiguities as to its meaning and its impact. So this principle should be subjected to a legal analysis. From this point of view, it presents three main characteristics, it is a matrix principle, which cannot be waived and it constitutes an objective right. Today, beyond its formal recognition, the effectiveness of the principle of dignity is weakened by a tendency to give prevalence to the requirement of freedom, as a subjective right. Beyond the ideological debate on this issue, it is the protection of the individual that is at stake.

Key-words: Dignity, International law, Fundamental rights of the persons, Freedom, Utilitarianism, Kantism, European Union, Unesco, Convention on Human Rights and Biomedicine, Court of Justice of the European communities.